

**Procédure d'élections
Conseil d'administration
Assemblée générale annuelle
5 juin 2023**



Parti Repensons Lévis

Conseil d'administration:

Le conseil d'administration du parti Repensons Lévis est l'instance mère qui chapeaute les affaires courantes du parti et les différents comités. Il se rencontre une fois par mois pour prendre des décisions sur le parti. Selon les règlements généraux, il a plusieurs autres responsabilités:

- Convoque les réunions de l'Assemblée générale et, sous réserve de l'article 13, des assemblées spéciales, et en prépare l'ordre du jour;
- Soumet le plan d'action du Parti à l'approbation de l'Assemblée générale et en assure la réalisation;
- Définit les modalités d'exécution des orientations et de la promotion du programme;
- Dépose, à chacune des réunions de l'Assemblée générale, un rapport de ses activités;
- Prépare et adopte le budget annuel;
- Présente et recommande les états financiers à l'Assemblée générale;
- Reçoit et approuve les rapports du comité exécutif;
- Veille à la mise en place et au bon fonctionnement des comités permanents
- Forme tout comité qu'il juge utile de créer afin de réaliser ses mandats;
- Reçoit les rapports des comités permanents et de tout autre comité qu'il a créé;
- Nomme un remplaçant pour la durée non écoulée du mandat en cas de vacance à un poste électif du conseil d'administration;
- Détermine le budget électoral et adopte les règles de répartition des fonds entre les candidats à la mairie et ceux des districts électoraux dans le respect des règles du DGEQ et en conformité avec la LERM;
- Nomme l'agent officiel du Parti pour la période électorale;
- Nomme le représentant officiel du Parti en dehors de la période électorale;
- Détermine les dates des assemblées d'investiture, détermine les dates d'ouverture et de fermeture des périodes de mise en candidature des candidats à la mairie et de ceux des districts, établit les règles de mise en candidature et de déroulement de la campagne à la direction du Parti et aux postes de candidats dans les districts;
- S'il y a lieu, adopte tout règlement, toute politique, toute résolution relative à la gestion du personnel du Parti, à la détermination de sa rémunération et à ses conditions générales de travail;
- Adopte tout règlement complémentaire aux statuts du Parti;

Postes en élections:

Vice-présidence du conseil d'administration

En cas d'absence de la présidence, la vice-présidence le remplace et exerce temporairement tous ses pouvoirs et devoirs. La vice-présidence a également tous les pouvoirs et devoirs qui peuvent lui être assignés par le Conseil. Il est nommé à titre de dirigeant auprès du DGEQ.

Secrétaire

Le secrétaire assiste à toutes les assemblées, séances ou réunions des membres ou du Conseil et en rédige les procès-verbaux, lesquels doivent être transmis aux administrateurs dans les cinq (5) jours suivant l'assemblée. Il est autorisé à signer, avec le président ou tout autre officier désigné, les documents qui exigent une signature. Il a la garde du sceau et de tous les documents requis par la loi. Il donne ou fait donner les avis de convocation pour toutes les assemblées des membres, les séances du Conseil et les réunions de l'exécutif, conformément au présent règlement.

Administrateur jeunesse

Poste réservé à un électeur de trente ans ou moins au moment de l'élection

Administrateur - siège réservé à un membre habitant l'arrondissement Desjardins

Poste réservé à un résidant de l'arrondissement Desjardins

Éligibilité:

Pour être éligible à un poste électif et pouvoir l'occuper, il faut être membre en règle de Repensons Lévis au moins 10 jours avant l'assemblée générale du 5 juin 2023 et se conformer aux exigences des présents Règlements Généraux. (Donc, au plus tard le 26 mai 2023)

Dépôt de candidature:

Pour déposer sa candidature à un poste du conseil d'administration, le candidat doit remplir le formulaire de candidature en annexe au présent document. Il doit ainsi remplir ses coordonnées, être appuyé par cinq membres en règle dont le membership date d'au plus tard le 26 mai 2023 et transmettre son formulaire avant le 31 mai 2023 à 17h00 à secretaire@repensonslevis.com.

Élection par acclamation:

Dans le cas où une seule candidature est reçue pour un poste, le président d'élection pourra déclarer élu par acclamation le candidat.

Procédure d'élection:

Un président d'élection sera nommé pour l'assemblée générale. Celui-ci recevra les candidatures pour les postes où plusieurs candidats ont soumis leur formulaire et ouvrira la procédure d'élection.

Le président d'élection invitera chacun des candidats à se présenter brièvement. Après les brèves présentations, le président d'élection tiendra un vote secret où seulement les membres votant pourront se prononcer.

Le candidat ayant récolté le plus de voix sera nommé au conseil d'administration. En cas d'égalité, le président du parti tranchera.

Candidature à plus d'un poste:

Les élections seront faites dans l'ordre suivant:

1. Vice-Présidence
2. Secrétaire
3. Administrateur jeunesse
4. Administrateur - siège réservé à un membre habitant l'arrondissement des Desjardins

Au cas où un candidat n'est pas élu, il peut se présenter aux postes en élection subséquemment et déposer son intérêt séance tenante. Ainsi, une personne qui dépose sa candidature pour la présidence peut appuyer sur un autre poste en élection.

Dons au parti:

Même s'il n'est pas requis pour déposer votre candidature au conseil d'administration, un don au parti à la hauteur de vos moyens est fortement encouragé. Carl Lavoie, solliciteur, vous invite à donner au parti. Les dons vous rendent éligible à un crédit d'impôt d'un minimum de 80%. Un don maximum de 100\$ vous donne droit à un remboursement de 80\$.

Vous êtes invités à donner sur le site web www.repensonslevis.com.

Pour toutes questions concernant la présente procédure, vous pouvez nous contacter à secretaire@repensonslevis.com

**Formulaire de candidature
Conseil d'administration
Assemblée générale annuelle
5 juin 2023**

Parti Repensons Lévis



Coordonnées du candidat(e):

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse de civique: _____

Code postal: _____

Numéro de téléphone: _____

Adresse courriel: _____

Candidature au poste de*:

- Vice-présidence
- Secrétaire
- Administrateur - jeune
- Administrateur - siège réservé à un membre habitant l'arrondissement Desjardins

**Notez que ces postes seront mis en élection dans l'ordre qu'ils sont présentés sur ce formulaire. Il sera possible, séance tenante, de se présenter pour un poste en élection ultérieurement dans le cas où votre candidature n'est pas retenue par les membres.*

Cinq appuis de membres en règles:

Il est possible d'inscrire un membre au www.repensonslevis.com

Appui #1

Prénom: _____

Nom: _____

Code postal: _____

Signature: _____ Date: _____

Appui #2

Prénom: _____

Nom: _____

Code postal: _____

Signature: _____ Date: _____

Appui #3

Prénom: _____

Nom: _____

Code postal: _____

Signature: _____ Date: _____

Appui #4

Prénom: _____

Nom: _____

Code postal: _____

Signature: _____ Date: _____

Appui #5

Prénom: _____

Nom: _____

Code postal: _____

Signature: _____ Date: _____

Déclaration du candidat:

Je, sousigné(e), _____, domicilié(e) et résidant au

Prénom et nom

Numéro civique, nom de la rue, ville, province, code postal

déclare respecter les règles de candidatures tel que remise au membres dans le document
Procédure d'élection au conseil d'administration 2023.

En foi de quoi, je signe ce formulaire et je fournis mes coordonnées à des fins de vérifications
par le Parti.

Signature: _____ Date: _____

*Le formulaire de candidature du candidat doit être transmis au Parti Repensons Lévis au plus
tard le 31 mai 2023 à 17h00.*

*Le candidat doit être membre en règle depuis le 26 mai 2023, au plus tard, afin d'être éligible à
siéger sur le conseil d'administration.*

*Les candidatures doivent être envoyés au secrétaire du Parti Repensons Lévis par courriel au
secretaire@repensonslevis.com*

Il est possible de devenir membre du parti gratuitement au www.repensonslevis.com

*En cas de doutes sur la validité de votre membership, n'hésitez pas à vous inscrire à nouveau
pour éviter les imbroglios. Nous nous chargerons d'effacer les doublons le cas échéant.*